

SÉANCE ORDINAIRE

DU 14 JANVIER 2019

Municipalité de Saint-Éloi

A une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout lundi le 14 janvier 2019 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

MAIRE : Mario St-Louis

CONSEILLERS (ÈRES): Louise Rioux
Jonathan Rioux
Jocelyn Côté
Mireille Gagnon
Gisèle Saindon

ABSENT : Éric Veilleux

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, Directrice générale, est aussi présent.

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2019-01-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 20 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des procès-verbaux suivants :
 - séance ordinaire du 3 décembre 2018
 - séance extraordinaire du 10 décembre 2018
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Chemins d'hiver
6. Rôle de perception
7. Association des directeurs municipaux du Québec / cotisation 2019
8. Entente Croix-Rouge
9. Renouvellement Assurance MMQ
10. Programme de soutien au loyer / Corporation d'hébergement
11. Modification au rôle d'évaluation
12. Adoption du règlement #257 prévoyant une publication des avis publics sur internet
13. Avis de motion et présentation du projet de règlement #258 modifiant le Code d'Éthique et de Déontologie des employés municipaux
14. Avis de motion et présentation du projet de règlement #259 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux de la municipalité de Saint-Éloi
15. Avis de motion et présentation du projet de règlement #260 concernant la sécurité, la paix et l'ordre remplaçant le règlement #246

- 16. Décision CPTAQ / Mario Jean + Ferme J. & A. Rioux inc.
- 17. Appui à la Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long / Demande de changement à la Loi sur l'instruction publique pour la survie et le maintien des dernières écoles dans les villages ruraux du Québec
- 18. Consultation publique / Égouts, voirie et traitement des eaux usées
- 19. Mandat / Devis pour la surveillance des travaux
- 20. Divers
 - Pancarte Salle Adélarde-Godbout
 - Information sur le programme Nouveau Horizon
 - Suivi réunion projet sport école l'Envol de Saint-Éloi
- 21. Période de questions
- 22. Levée de l'assemblée

.....

3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX SUIVANTS :

2019-01-02

**-SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018
-SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018**

La directrice générale présente les derniers procès-verbaux.

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux énumérés ci-dessus soient acceptés par notre conseil.

.....

2019-01-03

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 14 janvier 2019.

Annie Roussel, directrice générale

.....

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

2019-01-04

Il est proposé par Madame la conseillère Mireille Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 01-2019 des comptes payés soit accepté au montant de \$14614.20 et que le bordereau numéro 01-2019 des comptes à payer soit accepté au montant de \$61174.51 par notre conseil et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

.....

5. CHEMIN D'HIVER

Les membres du conseil discutent de l'entretien des chemins d'hiver avec l'entrepreneur.

.....

6. RÔLE DE PERCEPTION

2019-01-05

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à préparer pour et au nom de la Municipalité un rôle général de perception pour l'année 2019.

.....

7. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC/COTISATION 2019

2019-01-06

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi accepte de verser un montant de \$880.33 à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour une dépense qui se lit comme suit :

Cotisation 2019 à l'ADMQ : 463.00\$ plus taxes
Assurances 2019 : 348.00\$ taxes incluses
.....

8. ENTENTE CROIX-ROUGE

2019-01-07

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 160\$ à la Croix-Rouge afin de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de la Croix-Rouge qui est prête à secourir les sinistrés de notre municipalité et ceci conforme à notre entente par la résolution #2016-11-167.
.....

9. RENOUELEMENT ASSURANCE MMQ

2019-01-08

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité verse un montant de 11228\$ à la Mutuelle des municipalités du Québec pour le renouvellement de la police d'assurance MU11035 couvrant la période du 6 janvier 2019 au 6 janvier 2020.
.....

10. PROGRAMME DE SOUTIEN AU LOYER/CORPORATION D'HÉBERGEMENT

2019-01-09

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi verse un montant de \$862.30 à la Corporation d'Hébergement de Saint-Éloi concernant le programme de soutien au loyer pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018 suite à la résolution #2018-09-164 adopté à la séance du 10 septembre 2018 afin de maintenir notre engagement financier de 5 ans qui a commencer en 2018.
.....

11. MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION

La directrice générale informe les membres du Conseil des modifications faites au rôle d'évaluation durant le mois de décembre 2018: pour l'année 2017, un montant de 755.82\$ a été taxé et un montant de 329.31\$ a été remboursé. Pour l'année 2018, un montant de 6533.03\$ a été taxé et un montant de 732.92\$ a été remboursé à différents propriétaires.
.....

12. ADOPTION DU RÈGLEMENT #257 PRÉVOYANT UNE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS SUR INTERNET

2019-01-10

Attendu qu'en vertu de l'article 433.1 du Code municipal du Québec, une municipalité peut, par règlement, déterminer les modalités de publication de ses avis publics ;

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné à la séance du 3 décembre 2018 et qu'un projet de règlement a également fait l'objet d'une présentation lors de cette même séance ;

Attendu que des copies ont été mises à la disposition des citoyens ;
Attendu que l'objet, la portée et le coût du règlement a été présenté aux citoyens ;

Par conséquent,

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent règlement prévoit les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Saint-Éloi.

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

La publication d'un avis public donné par la Municipalité de Saint-Éloi se fait par un affichage au bureau de la municipalité sur le tableau d'affichage destiné à cette fin et par une diffusion sur le site internet de la Municipalité.

ARTICLE 3 : PRÉSENCE DU RÈGLEMENT

Le mode de publication prévu par le présent règlement a préséance sur celui prescrit par les articles 431 à 433 du Code municipal du Québec ou par toute autre disposition d'une loi générale ou spéciale.

ARTICLE 4 : FORCE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement ne peut être abrogé, mais il peut être modifié.

ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

.....

13. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #258 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

2019-01-11

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté donne un avis de motion concernant le projet de règlement #258 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Une présentation a été faite. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement.

.....

14. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #259 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION, L'ALLOCATION ET LE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLOI

2019-01-12

Madame la conseillère Mireille Gagnon donne un avis de motion concernant le projet de règlement #259 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux de la municipalité de Saint-Éloi. Une présentation a été faite. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement.

.....

15. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #260 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT #246

2019-01-13

Madame la conseillère Louise Rioux donne un avis de motion concernant le projet de règlement #260 concernant la sécurité, la paix et l'ordre remplaçant le règlement #246. Une présentation a été faite. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement.

.....

16. DÉCISION CPTAQ / MARIO JEAN + FERME J. & A. RIOUX INC.

La CPTAQ autorise l'aliénation en faveur de Ferme J. & A. Rioux inc. d'une superficie approximative de 42 hectares, correspondant à une partie des lots 5547447 et 5548081, ainsi qu'aux lots 5547143 et 6158886 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata.

La CPTAQ autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit à des fins accessoires résidentielles, d'une superficie approximative de 1088 mètres carrés, correspondant au lot 6158885 du même cadastre.

.....

2019-01-14

17. APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DU-LAC-LONG / DEMANDE DE CHANGEMENT À LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIC POUR LA SURVIE ET LE MAINTIEN DES DERNIÈRES ÉCOLES DANS LES VILLAGES RURAUX DU QUÉBEC

Attendu que Saint-Marc-du-Lac-Long avait un nombre suffisant d'élèves dans leur municipalité pour que l'école soit ouverte en septembre 2018;

Attendu que la Loi sur l'instruction publique permet aux parents de choisir leur école en présentant une demande spécifique à leur Commission scolaire;

Attendu que cette disposition de la Loi a entraîné la suspension des activités de l'école locale de Saint-Marc-du-Lac-Long;

Attendu cette disposition de la Loi remet en cause le maintien et la survie de la dernière école des petites municipalités du Québec, entre autres celle de Saint-Marc-du-Lac-Long;

Attendu cette disposition de la Loi vient en contradiction avec les efforts fournis par les petites municipalités, les institutions locales et les communautés pour contrer la dévitalisation sociale et économique de leur territoire;

Attendu que la présence d'une école dans une municipalité est un élément indispensable de la qualité de vie d'un milieu pour l'ensemble des familles;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Mireille Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Saint-Éloi appui la municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long dans leurs démarches pour le maintien de leur école et pour que la Loi sur l'instruction publique concernant entre autres, mais de manière non exhaustive, le droit des parents pour le choix de leur école et ce, dans le cas spécifique où le maintien de la dernière école du village est menacé en raison de l'application de cette (ces) disposition (s), soit modifiée (s).

.....

18. CONSULTATION PUBLIQUE / ÉGOUTS, VOIRIE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La Directrice générale informe les membres du conseil ainsi que les citoyens présents qu'il y aura une consultation public le jeudi 24 janvier 2019 à 19h30 à la salle Adélar-Godbout avec les ingénieurs de la Municipalité concernant le projet égouts, voirie et traitement des eaux usées. La Directrice générale enverra un communiqué à toute la population.

.....

2019-01-15
ANNULE LA
RÉSOLUTION
#2018-12-215

19. MANDAT / DEVIS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi mandate la directrice générale afin de demander à des firmes d'ingénieurs indépendantes une soumission d'honoraires professionnels pour la préparation des documents afin de confirmer le mandat à une firme en ingénierie pour la surveillance des travaux du projet d'égouts, d'interception, voirie et de traitement des eaux usées.

Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité 183, rue Principale Ouest, Saint-Éloi, Québec, G0L 2V0 avant 15h00, le 6 février 2019 pour être ouverte publiquement le même jour à 15h05 au même endroit.

La municipalité de Saint-Éloi ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Cette résolution annule par le fait même la résolution #2018-12-215.

.....

20. DIVERS

- **PANCARTE SALLE ADÉLARD-GOUBOUT**

Monsieur le Maire demande à la Directrice générale si nous avons reçu des nouvelles concernant la pancarte Salle Adélarde-Godbout. La Directrice générale informe qu'elle est en production et qu'on devrait l'avoir dans le courant du mois.

.....

● **INFORMATION SUR LE PROGRAMME NOUVEAU HORIZON**

Monsieur le Maire demande à la Directrice générale si nous avons reçu des nouvelles concernant le programme Nouveau Horizon. La Directrice générale informe qu'elle n'a rien reçu pour le moment.

.....

● **SUIVI RÉUNION PROJET SPORT ÉCOLE L'ENVOL DE SAINT-ÉLOI**

Mesdames les conseillères Mireille Gagnon et Louise Rioux font un suivi de la dernière rencontre qui a eu lieu le 11 décembre dernier concernant le projet sport à l'école l'Envol. Quelques sujets ont été discuté tel que : les activités de financement réalisées ainsi que celles à venir, la clientèle scolaire prévue pour les trois prochaines années, le transport scolaire et un service de garde après l'école. Monsieur Bernard D'Amours, directeur général de la commission scolaire était présent.

.....

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil

.....

2019-01-16

22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h33.

.....

Mari St-Louis, maire
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale
Annie Roussel, directrice générale